

COMMUNIQUE DU 21 JUIN 2017

OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT SIMPLIFIEE

INITIEE PAR

La Compagnie Financière Michelin SCmA



Agissant de concert avec SIFCA

VISANT LES ACTIONS DE LA SOCIETE

SOCIETE INTERNATIONALE DE PLANTATIONS D'HEVEAS - SIPH



MISE A DISPOSITION DE LA NOTE EN REPONSE DE SIPH ET DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CARACTERISTIQUES NOTAMMENT JURIDIQUES, FINANCIERES ET COMPTABLES DE SIPH

TERMES DE L'OFFRE :

Offre publique d'achat simplifiée : 85 euros pour 1 action SIPH

Le présent communiqué de presse est établi par la société Société Internationale de Plantations d'Hévéas - SIPH (la « **Société** ») et diffusé conformément aux dispositions de l'article 231-27 3° et de l'article 231-28 I du règlement général de l'Autorité des marchés financiers (l' « **AMF** »).

En application de l'article L. 621-8 du Code monétaire et financier et de l'article 231-26 de son règlement général, l'AMF a apposé le visa n°17-282 en date du 20 juin 2017 sur la note en réponse établie par la Société relative à l'offre publique d'achat simplifiée initiée par la Compagnie Financière Michelin SCmA, agissant de concert avec SIFCA, visant les actions de la Société (l' « **Offre** »).

Conformément à l'article 231-28 du règlement général de l'AMF, les informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société ont été déposées auprès de l'AMF le 20 juin 2017 et mis à la disposition du public le 21 juin 2017.

La note en réponse de la Société, visée par l'AMF, ainsi que le document présentant les autres informations relatives aux caractéristiques, notamment juridiques, financières et comptables de la Société sont disponibles sur le site internet de la Société Internationale de Plantations d'Hévéas – SIPH (www.SIPH.com) et de l'AMF (www.amf-france.org). Des exemplaires de ces documents peuvent également être obtenus sans frais et sur simple demande auprès de :

S.I.P.H.
53-55 rue du capitaine Guynemer
92400 Courbevoie

Préalablement à l'ouverture de l'Offre, l'AMF et Euronext Paris publieront respectivement un avis d'ouverture et un avis annonçant les modalités et le calendrier de l'Offre.

A propos de SIPH :

La Société Internationale de Plantations d'Hévéas est spécialisée dans la production, l'usinage et la commercialisation de caoutchouc naturel à usage industriel. SIPH exploite 58 000 hectares d'hévéas matures, et vise aujourd'hui une capacité de production de 220 000 tonnes environ à fin 2016 répartie sur 4 pays (Côte d'Ivoire, Ghana, Nigéria et Libéria). Le latex traité est issu de l'exploitation des plantations d'hévéas de SIPH et d'achats effectués auprès de planteurs indépendants. SIPH commercialise sa production, principalement réservée à l'activité pneumatique, sur le marché international. Pour plus d'informations, visitez le site web : www.siph.com.

Contacts SIPH

Frédérique Varennes, Secrétaire Général, Tél : +33 (0)1 41 16 28 51

Contacts ACTUS FINANCE

Anne Pauline Petureau, Relations Analystes - Investisseurs, Tél : +33 (0)1 53 67 36 72

Jean-Michel Marmillon, Relations presse, Tél : +33 (0)1 53 67 36 73

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre au public et n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France.

La diffusion de ce communiqué, l'Offre et son acceptation peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'Offre ne s'adresse pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et n'est pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'Offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. SIPH décline toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.